



Association du Conseil Paritaire
de la Carrosserie de Genève

98, rue de Saint-Jean, CP 5278, 1211 Genève 11
058.715.31.86
www.acpcg.ch

Charges sociales sur les salaires (en vigueur au 1^{er} janvier 2021)

		Part patronale	Part du travailleur	Total
Régimes fédéraux	AVS - AI - APG	5.30 %	5.30 %	10.60 %
	Assurance chômage (jusqu'à CHF 148'200.- /an)	1.10 %	1.10 %	2.20 %
Régimes cantonaux	Allocations familiales	2.45 %	0.00 %	2.45 %
	Assurance maternité	0.043 %	0.043 %	0.086 %
Contribution CCT	Contribution CCT, par personne et par mois	CHF 30.-	CHF 30.-	CHF 60.-

Genève, le 26 novembre 2020

Pour l'Association du Conseil paritaire de la carrosserie de Genève (ACPCG)

Pour la délégation syndicale

Pour la délégation patronale

Blaise ORTEGA

Sylvain DUPRAZ